
Médiation et valorisation des patrimoines liés à l'esclavage. *Chairs noires et pierres blanches*, une année de manifestations en Charente-Maritime

Benoît Jullien et Alain Morgat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10221>

DOI : [10.4000/insitu.10221](https://doi.org/10.4000/insitu.10221)

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Benoît Jullien et Alain Morgat, « Médiation et valorisation des patrimoines liés à l'esclavage. *Chairs noires et pierres blanches*, une année de manifestations en Charente-Maritime », *In Situ* [En ligne], 20 | 2013, mis en ligne le 25 février 2013, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10221> ; DOI : [10.4000/insitu.10221](https://doi.org/10.4000/insitu.10221)

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Médiation et valorisation des patrimoines liés à l'esclavage. *Chairs noires et pierres blanches*, une année de manifestations en Charente-Maritime

Benoît Jullien et Alain Morgat

- 1 Consacrée à la présentation et à l'analyse des manifestations organisées en Charente-Maritime au cours de l'année 2010 pour accompagner la journée nationale du 10 mai, cette communication sera également l'occasion d'évoquer d'autres projets, en cours de réalisation ou à venir, qui découlent de l'intérêt ressenti pour cette démarche et des demandes qui ont été formulées pour une prolongation de ces actions.
- 2 Réunies en 2008 au sein de l'Association rochelaise de coopération, d'animation et de diffusion documentaire (ARCADD), plusieurs institutions patrimoniales et scientifiques¹ ont décidé de travailler ensemble à la médiation et à la valorisation des patrimoines liés à l'esclavage, afin notamment, par la variété des manifestations mises au programme, de transformer en avantage l'inconvénient qui découle souvent de l'inévitable dispersion des fonds et des collections. Cette volonté rejoignait les souhaits exprimés par les collectivités territoriales et la mobilisation de différentes organisations dont l'association *Memoria*, présidée par Josy Roten. Enrichi par la présence de différentes manifestations relevant du spectacle vivant (itinéraires littéraires, lectures publiques...) le programme s'est déroulé tout au long de l'année 2010 sous le titre de *Chairs noires et pierres blanches*, ce dernier terme faisant référence aux pierres des hôtels particuliers construits au XVIII^e siècle par les armateurs rochelais.

La Rochelle et Rochefort, ports négriers

- 3 Avant de revenir sur les intentions qui ont présidé à la conception de ce programme, il convient de rappeler quelques repères historiques concernant la traite négrière au départ des ports de La Rochelle et de Rochefort².
- 4 On compte au XVIII^e siècle quatre cent vingt-sept expéditions négrières recensées pour environ soixante-dix armateurs et deux cent vingt capitaines, ce qui place La Rochelle au deuxième rang des ports négriers pour la période, loin derrière Nantes et ses mille quatre cent vingt-sept expéditions recensées, mais devant Bordeaux, Le Havre ou Saint-Malo. De son côté, Rochefort est le point de départ d'une vingtaine d'expéditions de traite. À ce titre, c'est le port de guerre qui connaît la plus grande activité dans ce domaine si l'on met à part le cas de Lorient, demeuré longtemps le port d'attache des navires de la Compagnie des Indes. Chronologiquement, les historiens ont identifié une probable opération de traite négrière au départ de La Rochelle dès 1594 ou 1595 ; le navire *l'Espérance* s'en va charger des captifs au Cap Lopez, le long des côtes de l'actuel Gabon, pour les conduire au Brésil. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, alors que le commerce colonial et la traite sont concédés à des compagnies privilégiées, les armateurs rochelais obtiennent de ces compagnies des autorisations de trafiquer, moyennant le paiement de droits. Quarante-cinq navires rochelais pratiquent ainsi la traite négrière dans le dernier tiers du XVII^e siècle.
- 5 Après la perte du Canada français en 1763, la traite négrière devient progressivement l'activité dominante du port de La Rochelle et les opérations négrières vont alors représenter certaines années plus de la moitié du total des navires ayant quitté le port. À cette période, La Rochelle – notamment l'armateur Daniel Garesché – envoie parmi les plus gros navires négriers, même si l'on prend en compte les modifications intervenues dans le mode de calcul : le *Comte de Forcalquier* qui embarque en 1785 une cargaison de sept cent soixante dix-huit captifs est donné pour mille six cent soixante-sept tonneaux, le *Prévost de Langristin* pour mille six cent soixante-quatre tonneaux.
- 6 Si la réalité financière du commerce triangulaire est souvent difficile à percevoir, la traite rochelaise mobilise en grande partie des capitaux locaux, à hauteur de 85 %, mais ce chiffre diminue à la fin de la période pour tomber à 60 %. Certains négociants vont alors chercher les capitaux dans les provinces du royaume, à Paris et jusqu'à Londres, Barcelone ou Bâle. Mais le commerce négrier alimente directement ou indirectement les ateliers, les échoppes, les chais et les greniers où se fabriquent, se vendent et se conservent les marchandises destinées à l'achat des captifs en Afrique ; il irrigue les cabinets des hommes de loi et des comptables dont les écritures et les actes jalonnent le déroulement des expéditions ; il donne du travail aux chantiers navals et assure chaque année la subsistance de plusieurs centaines de matelots, crocheteurs, voituriers ou portefaix. Et pas uniquement à La Rochelle ou à Rochefort. *La Reine de Podor*, petit navire négrier armé en 1786 a été construit deux ans plus tôt à Taillebourg par les soins de Louis Mariaud dont le chantier, installé sur les berges de la Charente, est surtout utilisé pour la construction et l'entretien de gabares, de chaloupes et de barques.
- 7 Saint-Domingue est au XVIII^e siècle la destination privilégiée des négriers rochelais : les familles d'armateurs sont installées plus ou moins durablement à Saint-Domingue où elles possèdent des plantations, des maisons de commerce... Ce réseau facilite les relations commerciales dans une colonie où les esclaves se vendent plus cher, où l'indigo produit sur les habitations est recherché, où le sucre est de meilleure qualité.

- 8 Armé par Daniel Garesché, le *Saint-Jacques* est le dernier négrier rochelais à lever l'ancre, le 26 avril 1792. Il est capturé par la croisière anglaise avant d'avoir rejoint Saint-Domingue. Les autres ports négriers français sont également touchés par cette interruption mais alors que certains d'entre eux, et surtout Nantes, reprennent la traite négrière de manière légale puis illégale à partir de 1817, La Rochelle ne les accompagne pas dans cette voie et seuls quatre navires partis de ce port sont soupçonnés d'avoir pratiqué la traite illégale³. L'insurrection de Saint-Domingue, la guerre et le blocus anglais marquent donc la fin du trafic négrier au départ de La Rochelle et de Rochefort. On estime que les négriers rochelais ont transporté au XVIII^e siècle environ cent trente mille captifs dont cent dix-sept mille seraient arrivés vivants dans les colonies françaises, soit environ 10 % du nombre de captifs transportés sur des négriers français pendant la même période.

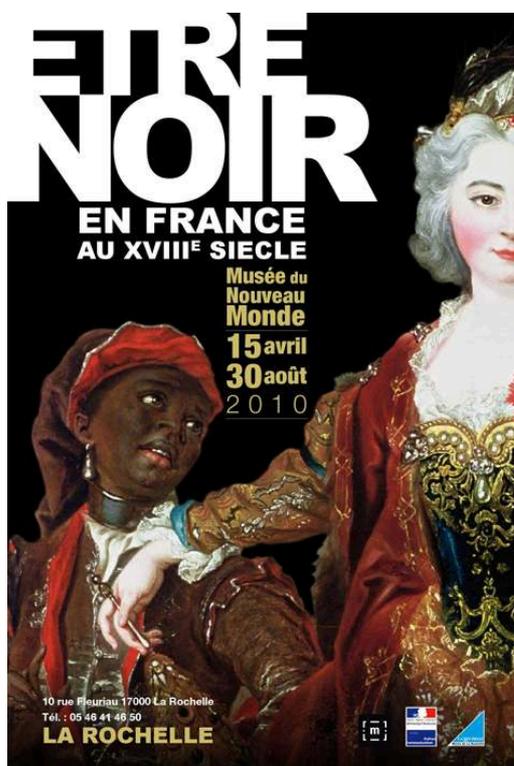
Le processus de création du programme Chairs noires et pierres blanches

- 9 Les intentions et les motivations qui ont présidé à la conception de ce programme tiennent en premier lieu à la volonté de renouer avec les actions de valorisation et de médiation entreprises dès la fin des années 1970. Certes, à La Rochelle comme dans d'autres ports négriers, et au-delà de la littérature abolitionniste, il existe dès la seconde moitié du XIX^e siècle quelques études historiques, très partielles, insuffisantes pour faire sens, pour briser un long silence et pour échapper *a posteriori* au reproche d'une occultation volontaire, mais elles ont néanmoins le mérite d'exister et de s'appuyer directement sur des sources inédites. On peut citer l'article que Louis Meschinet de Richemond, archiviste de la Charente-Inférieure, fait paraître en 1869 à propos du négociant rochelais Samuel de Missy⁴, ou mentionner l'étude pionnière menée sur le commerce rochelais au XVIII^e siècle par Émile Garnault. Commencée en 1888⁵, la publication se nourrit du fonds ancien de la Chambre de commerce de La Rochelle dont Garnault est l'archiviste. Dans le dernier volume paru en 1900, il consacre un chapitre de quarante pages à la traite des Noirs et à l'esclavage. Le texte survole le sujet et n'échappe pas aux stéréotypes, mais il s'appuie sur des sources inexploitées jusque-là.
- 10 En revanche, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, on peut signaler trois avancées notables :
- 11 - dans le domaine pédagogique, la publication en 1978 par le service éducatif des Archives départementales de la Charente-Maritime, en partenariat avec le Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP), d'un dossier entièrement consacré à La Rochelle et la traite des Noirs⁶. Il s'agit probablement de l'un des premiers dossiers de ce type réalisés par un service d'archives départementales. Son auteur, Paulette Grenié, reproduit et analyse cinquante-et-un documents qui permettent d'aborder, dans le cadre scolaire, les principales questions liées à la traite négrière. Dans son introduction, elle insiste sur la possibilité offerte par ces documents de comprendre les mécanismes et les effets du commerce négrier, ses implications pour l'histoire de trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.
- 12 - dans le domaine patrimonial et muséographique, la création du Musée du Nouveau Monde en 1978 et son installation en 1982 dans l'hôtel particulier de la famille Fleuriiau.

Cette demeure était la résidence de l'un des principaux négociants rochelais du XVIII^e siècle, Aimé Benjamin Fleuriau, qui investit des capitaux dans le commerce triangulaire, tout en étant propriétaire d'un domaine sucrier à Saint-Domingue. La présence du musée dans un tel lieu vaut manifeste pour les créateurs de l'institution. Dès son ouverture, ce musée témoigne, vis-à-vis du grand public, de la prise en compte de cette thématique dans le cadre d'un projet muséographique fondé sur la représentation des Amériques dans une ville-port. Et même s'il faut attendre 1998 pour qu'une exposition temporaire soit entièrement consacrée à l'esclavage, il convient de signaler que dans les collections constitutives du musée, exposées au public dès 1980, les Antilles et l'iconographie de l'esclavage et de son abolition sont présentes. Considéré comme le fondement de l'économie de plantation, le système servile est également source de prospérité pour le port de La Rochelle et pas seulement pour les armateurs qui pratiquent le commerce triangulaire, il est une composante des rapports historiques et culturels liant le port aux colonies d'Amérique, ce que le musée du Nouveau Monde entend montrer.

- 13 - dans le domaine universitaire : la publication par Jacques de Cauna et Jean-Michel Deveau, de leurs thèses, consacrées pour le premier à la plantation de la famille Fleuriau à Saint-Domingue et pour le second à la traite rochelaise au XVIII^e siècle⁷.

Figure 1

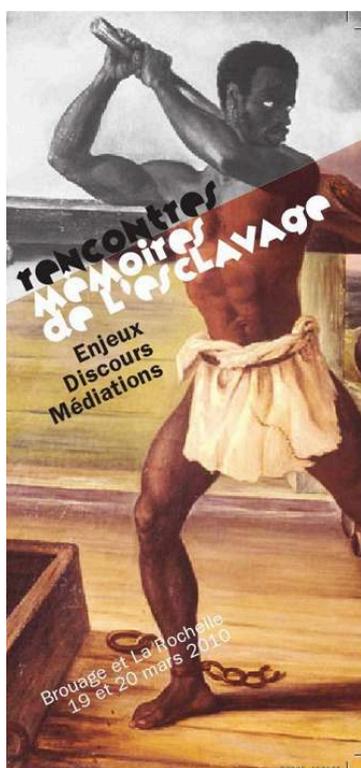


Affiche de l'exposition *Être noir en France au XVIII^e siècle*, Musée du Nouveau Monde, 15 avril-30 août 2010.

- 14 Cette entreprise avait également pour objectif de ne pas couper la vision historique de la réflexion sur le patrimoine négrier et sur sa restitution auprès du public. Les thématiques retenues pour les différentes manifestations ont permis à chaque institution de faire ressortir la spécificité de ses fonds ou le regard qu'elle porte sur ce

patrimoine et d'aboutir également à des approches historiques qui se complètent. Je donnerai comme exemple les trois expositions réalisées en 2010 : *La Marine française face à la traite négrière aux XVIII^e et XIX^e siècles*⁸, *Être Noir en France au XVIII^e siècle*⁹ (**fig. n°1**), ou encore *Un commerce pour gens ordinaires ? La Rochelle et la traite négrière au XVIII^e siècle*¹⁰. De la même façon, il paraît utile de mentionner la décision prise par les organisateurs d'ouvrir la série de manifestations par des rencontres dont le thème « Mémoires de l'esclavage » (**fig. n°2**) portait sur le discours entourant la protection du patrimoine issu de l'esclavage et sur les enjeux de sa médiation¹¹. Concernant un sujet qui suscite autant d'attentes que de réactions allant de la méconnaissance ou du désintérêt à des débats virulents, elles ont permis de souligner le lien qui doit se faire entre la recherche historique, les réflexions mémorielles et les pratiques de médiation, y compris dans leurs aspects touristiques. Les intervenants n'ont pas manqué d'insister sur la prise en compte de cet héritage mémoriel, notamment dans le cadre des formations dispensées par l'université de La Rochelle et ils ont abordé la question des enjeux culturels, identitaires mais aussi économiques liés à ce patrimoine.

Figure 2



Affiche du dépliant des Rencontres *Mémoires de l'esclavage : enjeux, discours, médiations*, Brouage et La Rochelle, 19 et 20 mars 2010.

L'importance des fonds d'archives pour l'histoire de la traite et de l'esclavage

- 15 Au-delà de ces considérations théoriques, il s'agissait enfin de souligner de manière concrète la variété et la richesse des sources, de mettre en avant les enrichissements obtenus par don ou par acquisition, et de répondre ainsi au souhait formulé par le

Comité pour la mémoire de l'esclavage qui avait insisté dès 2005, parmi d'autres points, sur la mise en œuvre d'un programme national de collecte des archives familiales et privées relatives à la traite et à l'esclavage, en sollicitant pour cela leurs propriétaires et en faisant jouer si nécessaire, à l'occasion de ventes aux enchères, le droit de préemption de l'État. Même si elles sont incomplètes, lacunaires et dispersées en fonction des logiques administratives et de la variété des producteurs, il était également utile de rappeler au public qu'il s'agit néanmoins d'archives abondantes, publiques ou privées, qu'elles sont le résultat de mécanismes administratifs, fiscaux et commerciaux dont la complexité et la minutie sont indéniables ; elles ne sont pas équitablement réparties, d'un point de vue chronologique, géographique, factuel, certaines expéditions négrières sont beaucoup mieux documentées que d'autres mais d'une manière ou d'une autre, les documents permettent d'appréhender la totalité du circuit négrier, de l'amont (les productions manufacturières, la construction navale, le recrutement des équipages) à l'aval (l'écoulement des produits coloniaux, la distribution des bénéfices). Leur utilisation dans la perspective d'une histoire globale est parfois difficile, elles permettent en revanche de suivre les ramifications microscopiques de la traite – des ramifications qui elles aussi contribuent à fonder les nouvelles cartographies de la traite dont parle Françoise Vergès – jusque dans la comptabilité des greffiers de l'Amirauté, qui percevaient un droit à chaque enregistrement d'un acte déposé par un armateur négrier, ou jusque dans la maison de Maître Lefèvre, un perruquier de La Rochelle, qui arrondit ses revenus à la fin du XVIII^e siècle en louant une chambre à Philippe Le Bouvier, qui, en retour, paie son logeur grâce à sa solde de chirurgien sur les navires négriers.

- 16 Dans leur présentation, et notamment à l'occasion des expositions, les archives ont été utilisées comme une source d'information qui demeure incomparable bien que ces papiers ne disent pas tout et même si, à la différence du terrain archéologique, ils mentent parfois. Les archives ont été considérées également en tant qu'objet, trace physique engendrée par le système servile, dont la signification tient aux lieux où ces documents ont été produits, emportés et gardés, à l'usage qui en a été fait, à leur état matériel fait de pliures, de marques d'usure, de déchirures. Il s'agit parfois de traces inattendues, à l'exemple des quelques papiers retrouvés parfois dans les sacs de certains marins morts en mer et qui les avaient accompagnés lors de leur embarquement sur un navire négrier. Il peut s'agir de textes de chansons, chantées à bord, de lettres de famille lues et relues, de factures pour des pacotilles qui laissent espérer en retour quelques gains sur les côtes d'Afrique ou dans les colonies. Ces documents permettent aujourd'hui d'en savoir un peu plus sur ces figures anonymes de la traite rochelaise, à l'exemple de Jean Perrocheau, un tonnelier embarqué sur *La Reine de Golconde* et mort en mer le 31 juillet 1784. Dans son sac, on trouve ainsi plusieurs lettres de sa femme et de son capitaine ainsi que la liste de ses outils et des ustensiles nécessaires à l'exercice de sa profession.

L'exemple de quelques acquisitions récentes de fonds

- 17 À titre d'exemple, on peut citer plus précisément quelques-unes des acquisitions effectuées par les Archives départementales de la Charente-Maritime entre 2005 et 2010. Plusieurs centaines de lettres ont été ainsi achetées en vente aux enchères à La Rochelle, représentant une partie de la correspondance échangée par la famille

Garesché dont l'un des membres, Daniel Garesché, fut le principal armateur rochelais de la fin du XVIII^e siècle. Ces courriers mélangent informations personnelles et intimes, propositions commerciales, cours des marchandises, billets à ordre. Par leur nombre et leur contenu, ils nous montrent concrètement combien ces familles d'armateurs étaient au cœur du processus de la traite négrière et plus généralement des relations commerciales avec les colonies, en raison notamment de l'existence d'un réseau familial étendu. C'est le cas de la famille Garesché, originaire de la paroisse de Nieulle en Saintonge. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'activité de cette famille s'organise de manière assez caractéristique autour de quatre frères : Daniel Garesché, qui reprend les activités de son père comme armateur et demeure à La Rochelle, Pierre-Isaac, qui fonde en 1763 une société commerciale à Port-au-Prince où il vit pendant quinze ans, Jean Garesché, associé à Pierre-Isaac puis demeuré à Saint-Domingue pour gérer ses intérêts dans différentes plantations, Pierre Garesché enfin, installé lui aussi à Saint-Domingue et qui reprend entre 1778 et 1783 la maison de commerce de ses deux frères. Entre eux et autour d'eux, une correspondance régulière permet de saisir un tissu étroit de relations fondées sur les liens familiaux et les affaires.

- 18 Autre témoignage des activités d'un armateur négrier, le registre de comptes de Jean-Louis Admyrauld, lui-même fils et petit-fils d'armateurs¹². Ce document est le récapitulatif minutieux des opérations menées par un homme qui organise plusieurs expéditions de traite. Son livre comptable permet d'en suivre les différentes étapes, chaque transaction étant créditée sur un compte et débitée sur un autre. Il mentionne également certaines dépenses personnelles de Jean-Louis Admyrauld : sa cotisation à la loge maçonnique *La Concorde*, son abonnement à différents journaux, ses frais de domesticité, ses dépenses de santé... On en sait ainsi davantage sur le personnage, sur son train de vie, sur son environnement culturel, sachant également que Jean-Louis Admyrauld fera ensuite une carrière politique dans le département et à Paris. En 1830, il est nommé préfet de la Charente-Inférieure par le nouveau roi Louis-Philippe¹³.
- 19 Claude Vincent Polony, pour sa part, n'appartient pas au milieu des puissants armateurs négriers, au contraire, mais pendant dix ans, il exerce les fonctions plus modestes d'officier sur trois navires négriers, sans atteindre le grade de capitaine. En 2009, ses archives personnelles ont été proposées en deux vacations à l'hôtel des ventes de La Rochelle et de Saintes. Acheté avec le soutien financier du ministère de la Culture, le fonds comprend notamment un récit de vie particulièrement circonstancié mais aussi un registre à couverture souple ayant pour titre *Copies de lettres à M. Gauvain pendant notre séjour au Sénégal*. Ce registre garde la trace d'une correspondance de service rédigée entre le 24 mars et le 22 juillet 1787. Polony est alors officier en second sur le navire négrier *La Reine de Podor*. Il est demeuré à bord tandis que son capitaine, Jérôme Gauvain, s'est installé à terre pour toute la durée de la traite. Échangées quotidiennement pendant quatre mois, ces lettres permettent de suivre pas à pas le déroulement d'une opération de traite le long des côtes de l'actuel Sénégal. Il ne s'agit pas d'un livre de bord, ni d'un journal d'opérations ou de tout autre document synthétique ou récapitulatif, mais de papiers qui sont nécessaires au bon déroulement de la traite. Ils sont la traduction immédiate d'opérations qui se déroulent ainsi sous les yeux du lecteur. Avec d'autres documents, ce registre permet de documenter avec précision une expédition, celle de *La Reine de Podor* sur laquelle les informations étaient très succinctes.

20 Pour conclure cette énumération, je voudrais faire mention d'un dernier achat, celui d'un journal de traite qui se présente sous la forme d'un grand tableau manuscrit¹⁴. Il concerne une opération négrière effectuée à Banny, dans le golfe de Guinée par le navire *Les Deux Amis* entre le 6 janvier et le 6 mai 1791. Le rédacteur anonyme a réparti en différentes colonnes les coutumes – cadeaux et droits payés au souverain local sous forme de manteaux, d'habits, de chapeaux, de perruques, de tapis, de parasols – le nombre des captifs traités par l'entremise obligée de différents courtiers ; en regard, figure le prix payé en marchandises pour chaque captif ou groupe de captifs : tissus, armes, objets divers, eau-de-vie, poudre... En bas du tableau sont notés les décès des esclaves survenus pendant la traite, la traversée puis la vente à Saint-Domingue après l'arrivée du navire au Cap en juin 1791. Il s'agit en l'occurrence d'une traite de deux cent soixante-quinze esclaves dont vingt-six sont morts. L'intérêt premier du document tient au fait que les courtiers sont nommément désignés. Ils sont une vingtaine à fournir les esclaves, de six à quarante-deux par courtier, au premier rang desquels on trouve le souverain lui-même et ses principaux officiers (**fig. n°3**).

Figure 3

Extrait du journal de traite de la *Bonne Suzanne*, commandé par Crassous de Médeuil, Archives municipales de La Rochelle, EE 280.

Le programme 2010 de Chairs noires et pierres blanches

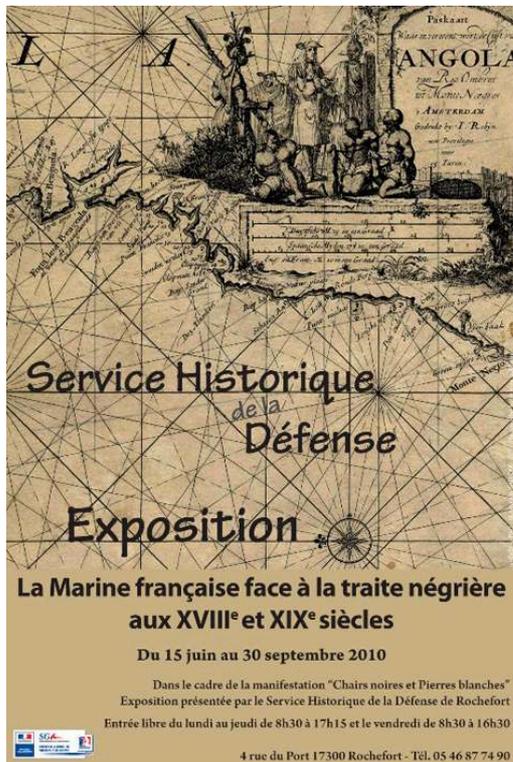
21 Venons-en maintenant à la description détaillée des actions menées en 2010. Il n'est pas évident de synthétiser en quelques lignes un programme qui s'est caractérisé par sa richesse et sa diversité¹⁵. Disons pour résumer qu'il s'est agi de combiner des actions de

recherche, de valorisation et de médiation, dans des opérations collectives ou particulières, en tâchant d'utiliser la complémentarité des savoir-faire et des domaines de spécialité de chacun.

Nouveaux domaines de recherche et d'étude

- 22 Si l'objectif de ce programme était de toucher un public aussi large que possible, tout cela se devait de reposer sur un socle scientifique solide, en profitant en particulier des derniers acquis et des avancées de la recherche. Ces différentes actions ont ainsi accompagné voire suscité des études de fond, dans des domaines en plein développement ou parfois peu explorés jusque-là. C'est le cas de l'histoire de la présence des Noirs en métropole, qui fait l'objet de recherches approfondies depuis quelques années, par le biais de travaux de recherche tels que ceux d'Érick Noël¹⁶ ou d'entreprises collectives telles que la constitution d'un dictionnaire sur la présence des Noirs dans les différentes régions de France au XVIII^e siècle. Cette thématique a été au cœur de l'exposition présentée au Musée du Nouveau Monde au printemps 2010, en évoquant tant la législation relative aux Noirs en métropole au XVIII^e siècle et leurs conditions d'existence que les formes de représentation auxquels ils ont été exposés dans l'art européen de cette époque. Et cet ensemble a directement suscité la thèse de doctorat que prépare Olivier Caudron sur la présence des Noirs en Aunis et en Saintonge à l'époque moderne.
- 23 La traite négrière dans les ports secondaires est un autre sujet de recherche en plein développement. Les différentes actions menées en 2010 en Charente-Maritime ont constitué des supports et des aiguillons pour l'étude de Rochefort en tant que port négrier ou base-arrière de la lutte contre la traite illégale¹⁷. Christophe Cadiou s'est lancé à l'occasion de *Chairs noires et pierres blanches* dans le projet d'une thèse de doctorat sur les élites rochefortaises, dans laquelle la traite négrière occupera une place majeure.
- 24 Les différentes expositions organisées en 2010 ont aussi permis d'identifier et d'exploiter des documents jusque-là négligés par les chercheurs et par là-même d'approfondir des thématiques encore peu étudiées. L'exposition « La Marine française face à la traite négrière » a par exemple permis de mettre au jour des documents évoquant le soutien fonctionnel apporté par la direction des constructions navales de Rochefort à l'amélioration des navires négriers et de fournir ainsi des éléments complémentaires à la partie déjà bien connue du soutien de la monarchie et de la marine au commerce négrier, c'est-à-dire les mesures fiscales et financières incitatives progressivement mises en place au cours du XVIII^e siècle (**fig. n°4**).

Figure 4



Affiche de l'exposition *La Marine française face à la traite négrière aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Service historique de la Défense à Rochefort, 15 juin-30 septembre 2010.

- 25 De manière générale, les expositions et les conférences inscrites dans le programme *Chairs noires et pierres blanches* ont été l'occasion de faire appel à des spécialistes reconnus sur le plan national voire international et ainsi d'asseoir le socle scientifique sur lequel reposait ce programme.

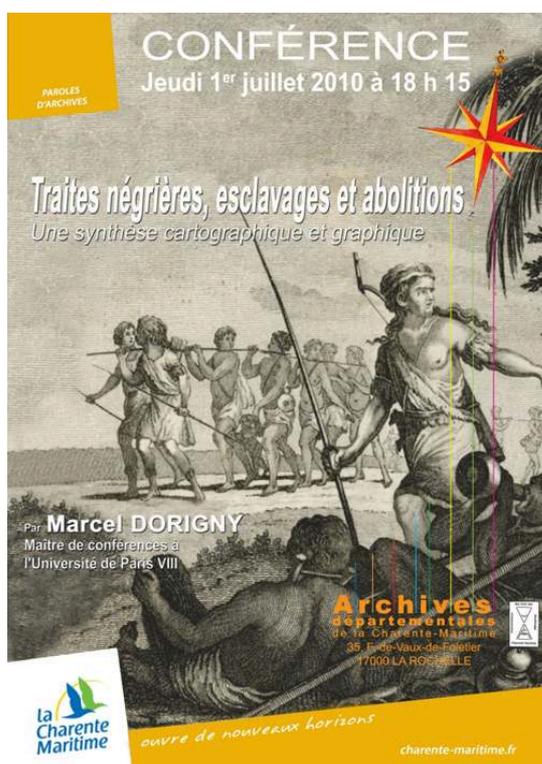
Actions scientifiques de médiation

- 26 Mais ce programme était animé avant tout par la volonté de transmettre autant que possible les résultats de ces études et recherches. Les actions scientifiques de médiation ont eu une importance essentielle dans toutes les actions menées en 2010. Elles se sont constituées en particulier d'une série de conférences programmées tout au long de l'année dans les locaux des différents partenaires du projet. Mais, dans l'esprit général du programme *Chairs noires et pierres blanches*, les actions particulières se sont complétées d'une action générale portée par l'ensemble des acteurs impliqués. Ainsi, un an avant le colloque de La Rochelle d'avril 2011, s'est tenue le 19 mars 2010 à Brouage et le 20 mars à l'université de La Rochelle une table ronde intitulée *Mémoires de l'esclavage : enjeux, discours, médiations*. Comme l'indique bien cette appellation, son objectif était de mettre en lumière toutes les problématiques liées à la protection et à la valorisation du patrimoine lié à la traite négrière et à l'esclavage. Une vingtaine d'intervenants issus de la conservation du patrimoine, de la recherche, de l'enseignement ou du monde associatif, tant en métropole qu'en outre-mer, ont animé des communications et des débats portant autant sur l'histoire et la mémoire de la

traite et de l'esclavage que sur les actions de protection, de médiation et de valorisation menées au cours de ces dernières années.

- 27 Quelques-unes des conférences organisées en 2010 se sont également attachées à ces problématiques, en se concentrant sur les sources disponibles pour mieux connaître et mieux comprendre l'histoire de la traite négrière atlantique. Muriel Hoarau, conservateur responsable des fonds anciens de la médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle, et Benoît Jullien, directeur des Archives départementales de la Charente-Maritime, ont ainsi présenté à la médiathèque les sources écrites de l'histoire de la traite négrière, en se fondant sur les fonds et collections dont ils ont la charge. Benoît Jullien a développé la même thématique lors d'une communication présentée dans le cadre du cycle des conférences¹⁸, en développant l'exemple de fonds acquis récemment. C'est dans le cadre de ce même cycle que le grand spécialiste français de l'histoire d'Haïti, Jacques de Cauna, a proposé une communication intitulée *Mémoire et patrimoine transatlantiques : de La Rochelle à Haïti*. L'autre figure de référence de la recherche sur la traite négrière rochelaise, Jean-Michel Deveau, qui a été constamment associé aux groupes de travail de l'ARCADD, a pour sa part consacré un exposé à la traite rochelaise à la médiathèque Michel-Crépeau.
- 28 Rochefort n'a pas été oublié, puisqu'il constituait une excellente occasion d'approfondir l'étude d'un port qui présente les caractéristiques d'avoir une activité négrière modérée mais réelle (une vingtaine d'expéditions au total), tout en étant situé au cœur d'un arsenal militaire. Christophe Cadiou a ainsi présenté au Service historique de la Défense à Rochefort les premiers résultats de ses recherches sur l'importance de la traite négrière dans le commerce rochefortais. Ce programme global de conférences ne s'est pas limité aux seuls cas régionaux, puisque Marcel Dorigny, grand spécialiste de l'histoire de l'esclavage dans les colonies françaises, a proposé, lors d'une communication organisée une nouvelle fois aux Archives départementales de la Charente-Maritime une approche synthétique de toutes les thématiques liées à *Chairs noires et pierres blanches*, sous l'appellation *Traites négrières, esclavages et abolitions. Une synthèse cartographique et graphique*¹⁹ (**fig. n°5**).

Figure 5



Affiche de la conférence de Marcel Dorigny aux Archives départementales de la Charente-Maritime : *Traites négrières, esclavages et abolitions*, 1^{er} juillet 2010.

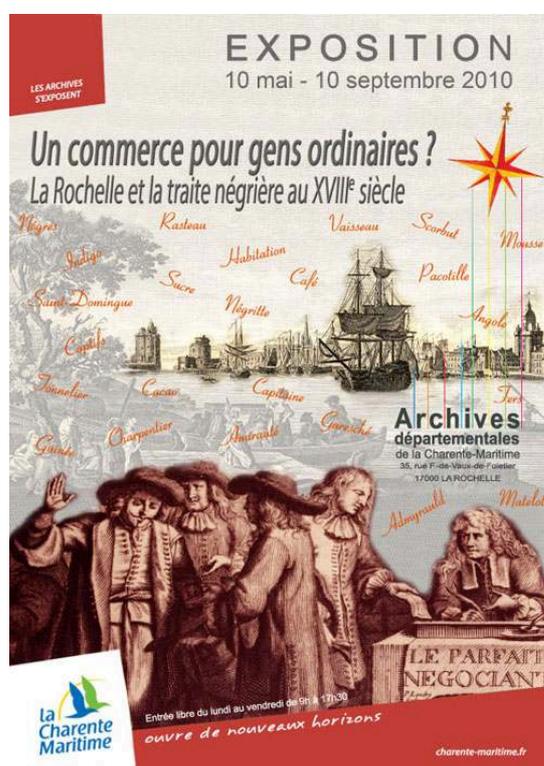
Mise en valeur de ressources documentaires

- 29 Mais le cœur des actions menées en 2010 s'est certainement constitué de la mise en valeur des ressources documentaires portant sur la traite et l'esclavage, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on songe que *Chairs noires et pierres blanches* était porté en grande majorité par des établissements de conservation.
- 30 La Bibliothèque universitaire de La Rochelle a ainsi acquis, avec l'aide financière du Centre national du Livre, un fonds documentaire spécifique sur l'histoire de l'esclavage et de la traite négrière. Il a été présenté et mis en valeur dans les locaux de la bibliothèque pendant une grande partie de l'année. La même démarche a été entreprise, avec une ampleur plus modeste, au Service historique de la Défense à Rochefort²⁰.
- 31 L'action principale des Archives municipales de La Rochelle dans le cadre de *Chairs noires et pierres blanches* a porté sur la numérisation et la mise en ligne de ses principales ressources sur la traite négrière et l'esclavage, en particulier le très riche fonds Crassous de Médeuil. Ce fonds privé, constitué de journaux de bord, de rôles d'équipage, de diverses correspondances et de journaux de traite pour cinq navires négriers durant une période comprise entre 1772 et 1791, est désormais accessible en ligne sur le site internet de la ville de La Rochelle depuis le printemps 2010.
- 32 Mais les actions qui ont le plus mobilisé les équipes de nos établissements patrimoniaux, ce sont certainement les différentes expositions qui ont échelonné l'année 2010. Le Musée du Nouveau Monde, fidèle à son rôle de pionnier défini dans les

années 1980, a donné le coup d'envoi le 10 mai, en proposant dans ses locaux de l'hôtel Fleuriau une exposition intitulée *Être Noir en France au XVIII^e siècle (1685-1802)*. Organisée par Annick Notter, directrice des musées d'art et d'histoire de La Rochelle, l'exposition a bénéficié du commissariat scientifique d'Érick Noël et donc des derniers acquis de la recherche dans ce domaine. Un catalogue a été publié en complément de l'exposition²¹.

- 33 L'objectif de l'exposition des Archives départementales de la Charente-Maritime, intitulée *Un commerce pour gens ordinaires ? La Rochelle et la traite négrière au XVIII^e siècle*, était de poser toutes les bases de ce commerce très particulier et de démontrer que, loin de se limiter aux seules personnes directement impliquées dans les opérations de traite, il irriguait aussi une grande partie de l'arrière-pays des ports négriers (fig. n°6). Son contenu était aussi l'occasion de présenter toutes les typologies documentaires propres aux expéditions négrières : traités d'engagement, rôles d'équipage, journaux de bord ou de navigation, journaux de traite, livres de comptes... Le catalogue de l'exposition est paru à la fin de l'année 2010²².

Figure 6



Affiche de l'exposition *Un commerce pour gens ordinaires ? La Rochelle et la traite négrière au XVIII^e siècle*, Archives départementales de la Charente-Maritime, 10 mai-10 septembre 2010.

- 34 Le Service historique de la Défense, dont l'antenne charentaise représente la part rochefortaise de l'ARCADD, s'est associé à ce programme d'expositions, en proposant *La Marine française face à la traite négrière aux XVIII^e et XIX^e siècles*. Son contenu a été l'occasion de faire connaître les ressources méconnues des antennes portuaires du SHD sur la traite négrière, tout en recourant auprès des Archives nationales ou des services d'archives départementales des ports négriers à des prêts de documents utiles à l'illustration des thématiques retenues, centrées sur le soutien sans réserve apporté par la marine au commerce négrier au XVIII^e siècle, avant qu'elle ne devienne le principal

bras armé de la lutte contre la traite une fois que celle-ci a été déclarée illégale en France après 1815.

- 35 La médiathèque Michel-Crépeau a pour sa part choisi de se concentrer sur les mouvements d'opposition au commerce négrier qui commencent à émerger au XVIII^e siècle, en proposant l'exposition *L'esclavage et les lumières : un combat pour la liberté* (fig. n°7). C'est un sujet proche qui a été présenté au printemps à la bibliothèque universitaire de La Rochelle, à travers l'exposition *La Route des abolitions de l'esclavage et des Droits de l'Homme*, réalisée par l'association éponyme. Le parcours de l'exposition présentait cinq lieux de mémoire de l'Est de la France, directement liés à l'histoire de l'esclavage et de son abolition. Elle a été immédiatement suivie de l'exposition *Les Anneaux de la Mémoire*, réalisée par l'association éponyme nantaise qui œuvre depuis de nombreuses années sur l'histoire du commerce négrier.

Figure 7

du **23**
AVRIL
au **16**
JUN
2010

vitaines

L'ESCLAVAGE
ET LES LUMIÈRES
UN COMBAT POUR LA LIBERTÉ

ESPACE
PATRIMOINE
Niveau 2

**ENTRÉE
LIBRE**

Aux horaires
d'ouverture
de la médiathèque
lundi, mardi, vendredi :
13h-19h
mercredi : 10h-12h
13h-18h
samedi : 10h-12h
14h-18h
Fermeture le jeudi

MÉDIATHÈQUE
MICHEL-CRÉPEAU
Avenue Michel-Crépeau
Tél. : 05 46 45 71 71

médiathèque
MICHEL-CRÉPEAU
Communauté d'Agglomération de La Rochelle

**chairs noires
et pierres blanches**
Mémoires de l'esclavage en Auris et Saintonge

Affiche de l'exposition *L'esclavage et les Lumières. Un combat pour la liberté*, Médiathèque Michel-Crépeau à La Rochelle, 16 mars-18 juin 2010.

- 36 Les expositions ne se sont pas cantonnées aux enceintes des bâtiments abritant des collections patrimoniales, puisqu'une exposition en plein air de photographies de l'artiste Philippe Monges a été présentée à l'initiative de la ville de La Rochelle dans le parc d'Orbigny et du Casino²³. Elle se composait de photographies prises lors d'un parcours mené à la recherche de lieux directement liés à l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage en Afrique, aux Antilles et dans les ports négriers français. Comme tous les ans depuis quelques années, la ville a par ailleurs coordonné les commémorations du 10 mai, en y associant en particulier les enfants des écoles.

Films documentaires et spectacle vivant

- 37 Il était important de ne pas se laisser enfermer dans l'univers des établissements patrimoniaux. Les associations liées à la mémoire de la traite et de l'esclavage, particulièrement vivaces à La Rochelle, et dont les activités ont d'ailleurs été à l'origine du projet de *Chairs noires et pierres blanches* ont naturellement été sollicitées pour y participer.
- 38 L'association rochelaise *Memoria*, créée en 2005 et présidée par Josy Roten, a ainsi proposé un parcours littéraire dans le centre de La Rochelle, intitulé *Sur les traces de la traite négrière rochelaise*. Didier Roten a pour sa part poursuivi son œuvre de documentariste commencée il y a plusieurs années en réalisant et en projetant en avant-première²⁴, dans les locaux de l'Université de La Rochelle, son film *Vers la seconde abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, 1802-1848*. La projection a été suivie d'un débat en présence de l'historien Bernard Gainot et d'une grande partie des membres de l'association *Memoria*. La médiathèque Michel-Crépeau a projeté de son côté *L'Or noir*, un documentaire de Patrice Roturier, qui a été lui aussi suivi d'un débat, afin d'associer le public et éviter ainsi autant que possible l'écueil du cloisonnement de toutes ces manifestations.
- 39 La réalisation de films documentaires a aussi été l'occasion d'associer au programme des étudiants du master professionnel « Patrimoine, multimédia et tourisme » de l'université de La Rochelle dirigé par Mickaël Augeron. Ils ont été chargés de réaliser trois films²⁵ portant sur l'histoire du commerce négrier à La Rochelle. Ceux-ci ont été projetés en boucle pendant quelques jours dans la Tour de la Chaîne, conformément à un accord en vigueur depuis plusieurs années entre le Centre des Monuments nationaux et l'Université de La Rochelle.
- 40 La compagnie théâtrale rochelaise du Ballon Rouge s'est aussi particulièrement impliquée dans *Chairs noires et pierres blanches*, en étant à l'origine de plusieurs actions. Elle a ainsi initié deux parcours donnant lieu à lecture pendant une semaine dans différents quartiers de La Rochelle, l'un portant sur des textes du grand poète martiniquais Aimé Césaire (*Cahiers d'un retour au pays natal*), l'autre sur le *Code noir*, en parlant ainsi du texte qui symbolise le mieux la condition aliénante de l'esclavage. La compagnie du Ballon Rouge a aussi organisé pendant une semaine au Musée d'Histoire naturelle de La Rochelle des représentations quotidiennes d'une pièce portant sur Hannah Crafts et la *Mémoire d'une esclave noire*.

2011 : des projets et des actions toujours en cours

- 41 Les prolongements en 2011 de *Chairs noires et pierres blanches* s'inscrivent plus que jamais dans une démarche collective, fondée sur l'ensemble des actions menées au cours de l'année 2010.
- 42 Le meilleur exemple est certainement l'exposition itinérante *La Rochelle et Rochefort, ports négriers*, qui a été produite au début de l'année 2011 afin de pouvoir être présentée en marge du colloque international de La Rochelle d'avril (**fig. n°8**). Produite sous la coordination de Benoît Jullien, elle est constituée d'une trentaine de panneaux présentant la synthèse de toutes les expositions organisées en 2010. Présentée au printemps aux Archives départementales, à l'été au SHD de Rochefort puis à l'Hôtel de

Ville de La Rochelle pour les Journées du Patrimoine, elle a ensuite vocation à être prêtée aux établissements scolaires du département, en étant accompagnée d'un livret pédagogique qui devrait être réalisé en 2012. L'exposition pourra aussi être exportable à la demande hors du département, en particulier dans les départements et collectivités d'outremer.

Figure 8



Vue de l'exposition itinérante sur panneaux *La Rochelle et Rochefort, ports négriers*, présentée en marge du colloque international du ministère de la Culture puis aux Archives départementales de la Charente-Maritime et au Service historique de la Défense à Rochefort.

- 43 La plupart des personnes étant intervenues dans le cadre de *Chairs noires et pierres blanches* ont été sollicitées dès 2010 pour apporter leur contribution à un ouvrage collectif portant sur l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage en Aunis et en Saintonge. Sous la direction d'Olivier Caudron, directeur de la bibliothèque universitaire de La Rochelle, et de Mickaël Augeron, directeur de l'ARCADD, l'ouvrage devrait paraître aux éditions des Indes Savantes vers la fin de l'année 2011, sous le titre *La Rochelle, l'Aunis et la Saintonge au temps des négriers*.
- 44 Ces actions collectives laissent toute leur place aux initiatives particulières. C'est ainsi que la ville de La Rochelle a souhaité faire paraître une plaquette sur les *Mémoires rochelaises du commerce triangulaire*, qui devrait être disponible à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (fig. n°9). Destinée à un large public, elle permettra de diffuser auprès des habitants de La Rochelle les nouveaux acquis obtenus grâce aux recherches menées dans le cadre de *Chairs noires et pierres blanches*. De leur côté, les Archives départementales de la Charente-Maritime ont comme projet de réutiliser leur exposition de 2010 pour proposer une exposition virtuelle en ligne complémentaire du catalogue papier.

Figure 9



Plaquette de la Ville de La Rochelle relative aux traces laissées par le commerce négrier dans la ville.

NOTES

1. - Ces institutions sont les suivantes : Administration des Tours de La Rochelle (Centre des monuments nationaux), Archives départementales de la Charente-Maritime, Archives municipales de La Rochelle, Bibliothèque universitaire et Faculté des lettres de l'Université de La Rochelle, Médiathèque Michel Crépeau de La Rochelle, Musées d'art et d'histoire de La Rochelle et Service historique de la Défense (antenne de Rochefort).
2. - Pour plus de détails, voir notamment le catalogue de l'exposition réalisée aux Archives départementales de la Charente-Maritime. *Un commerce pour gens ordinaires ? La Rochelle et la traite négrière au XVIII^e siècle*. La Rochelle : Archives départementales de la Charente-Maritime, 2010, 80 p.
3. - Les recherches menées en 2010 démontrent que ce chiffre reste hypothétique.
4. - MESCHINET de RICHEMOND, Louis. « De Missy (Samuel, Pierre, Joseph, David), 1755-1820 ». *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, 1869, p. 117-127. La question de la traite et de l'esclavage est abordée à travers les positions de Samuel de Missy au début de la Révolution française. Homme d'affaires réputé, Samuel de Missy est envoyé en mission à Paris au mois de septembre 1789. Il adhère alors à la Société des amis des Noirs, ce qui provoque à La Rochelle un véritable tollé, si bien qu'il doit renoncer à son adhésion. Pour Meschinnet de Richemond, la suppression de la traite, alors envisagée par l'Assemblée nationale, est une « réforme hautement réclamée sans doute par la justice et l'humanité car ce commerce était la honte de la civilisation chrétienne ! » mais la « suppression immédiate de ce trafic coupable avait des effets funestes

pour les manufactures, pour le commerce maritime, pour les ouvriers qu'employait ce commerce » et les négociants Rochelais « sans contester les principes, demandèrent qu'on ajournât l'exécution ». Quelques années plus tard, le même Meschinot de Richemond, percevant bien les archives comme source et comme élément constitutif du patrimoine, donne aux Archives départementales six registres de la correspondance ancienne de la maison de commerce familiale, la maison Richemond et Garnault. Cette maison arme au moins un navire négrier en 1783. Il ouvre ainsi la voie à d'autres entrées de ce type qui se poursuivent de nos jours.

5. - GARNAULT, Émile. *Le commerce rochelais au XVIII^e siècle*. La Rochelle : Typ. Vve Mareschal et E. Martin, 1888-1900, 5 vol.

6. - GRENIE, Paulette. *La Rochelle et la traite des Noirs*. La Rochelle : CDDP La Rochelle, 1978, 11 p. et 51 documents.

7. - CAUNA, Jacques de. *Au temps des îles à sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIII^e siècle*. Paris : Karthala, 1987, 287 p. et DEVEAU, Jean-Michel. *La traite rochelaise*. Paris : Karthala, 1990, 334 p.

8. - Exposition de l'antenne de Rochefort du Service historique de la Défense.

9. - Exposition du Musée du Nouveau Monde à La Rochelle.

10. - Exposition des Archives départementales de la Charente-Maritime à La Rochelle.

11. - Organisées les 19 et 20 mars 2010, ces rencontres ont obtenu le soutien financier des collectivités et la validation du conseil scientifique de l'université de La Rochelle.

12. - Reçu en don, ce registre est ouvert le 4 février 1785, il s'achève le 13 messidor an III (1^{er} juillet 1795).

13. - De 1830 à sa mort survenue en 1835.

14. - 53 x 73 cm.

15. - La présentation des différentes actions menées dans le cadre de *Chairs noires et pierres blanches* est disponible sur le blog mis en place par l'ARCADD, à l'adresse suivante : <lien vers <http://arcadd.wordpress.com>>.

16. - Auteur entre autres de l'ouvrage : NOËL, Érick. *Être noir en France au XVIII^e siècle*. Paris : Editions Taillandier, 2006.

17. - Denis Gandouet, Romain Delmon et Christophe Cadiou abordent en particulier la question dans leurs contributions à l'ouvrage collectif qui sera publié sous l'égide de l'ARCADD à la fin de l'année 2011.

18. - Ce cycle est soutenu par la dynamique association des amis des Archives départementales de la Charente-Maritime.

19. - Marcel Dorigny est d'ailleurs l'auteur, en collaboration avec Bernard Gainot et Fabrice Le Goff, d'un *Atlas des esclavages. Traites, sociétés coloniales, abolitions, de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Éditions Autrement, 2006.

20. - En l'axant spécifiquement sur les ouvrages évoquant l'intervention de la marine de guerre française.

21. - *Être noir en France au XVIII^e siècle (1685-1802)*. La Rochelle : Musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle, 2010.

22. - Un commerce pour gens ordinaires ? La Rochelle et la traite négrière au XVIII^e siècle. La Rochelle : Archives départementales de la Charente-Maritime, 2010, 80 p.

23. - Sous le titre *Lieux de mémoire, mémoire des lieux* : sur les traces de la traite négrière et de l'esclavage.

24. - Ce film a bénéficié en 2011 d'une diffusion nationale, puisqu'il est passé sur France Ô, avant d'être diffusé sur France 3 au cours de la soirée du 10 mai.

25. - *Armateurs et négriers, Traite et patrimoine et La Louisiane*.

RÉSUMÉS

À l'instigation de la Ville de La Rochelle, plusieurs établissements culturels et patrimoniaux de La Rochelle et de Rochefort, regroupés sous le label de l'ARCADD, ont proposé dans le courant de l'année 2010 une série de manifestations consacrées à l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage. Constitué d'une table ronde, d'expositions, de conférences, de films documentaires et d'expressions diverses du spectacle vivant, ce programme, basé sur les dernières avancées de la recherche, s'est prolongé en 2011, en soulignant le dynamisme de la région dans ce domaine de la recherche, trente ans après les pionniers en la matière.

Asked by the City of La Rochelle, some educational and cultural institutions of La Rochelle and Rochefort, gathered in the association ARCADD, have presented in 2010 a programme about history of slavery and his trade, with exhibitions, lectures and documentaries built on latest research. It went on in 2011 as a part of the general trend of development of research on these themes, thirty years after its beginning.

INDEX

Mots-clés : esclavage, traite négrière, recherche universitaire, expositions, conférences, spectacle vivant, valorisation patrimoniale, Charente-Maritime

AUTEURS

BENOÎT JULLIEN

Directeur des Archives départementales de Charente-Maritime BENOIT.JULLIEN@cg17.fr

ALAIN MORGAT

Conservateur du service historique de la Défense à Rochefort cbc.shd-marine@wanadoo.fr